

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Quelques doutes à propos de la recherche-action Some doubts concerning research-action Algunas dudas sobre la investigación-acción

Albert Meister

Numéro 5 (45), printemps 1981

La recherche-action : enjeux et pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034894ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034894ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Meister, A. (1981). Quelques doutes à propos de la recherche-action.
International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire, (5), 186–189. <https://doi.org/10.7202/1034894ar>

Résumé de l'article

À partir de l'exemple des fichiers et inventaires qui existent à propos des initiatives, expériences, associations de défense du cadre de vie, et qui se réclament d'une sociologie participative, l'auteur met en évidence ce qui sépare une telle démarche d'une recherche sociologique. Celle-ci cherche à établir les invariants structurels, les constantes de fonctionnement de toutes ces expériences. Ce sont là des questions indépendantes de la pratique sociale et dont la réponse est sans utilité immédiate pour les praticiens.

À propos de telles expériences, il faudrait par exemple se demander :

- qui sont les nouveaux missionnaires promoteurs de ces expériences ?
- qui sont les suiveurs ?
- que signifient ces expériences dans le contexte de remarquable stabilité sociale et politique — plutôt que de volonté de changement — de nos sociétés post-industrielles ?

La recherche-action ou la sociologie participante n'empêchent-elles pas la distanciation nécessaire par rapport aux phénomènes observés, ne contribuent-elles pas à nier ou à contourner les ambiguïtés de la pratique sociale ?

Quelques doutes à propos de la recherche-action

A. Meister

Il me semble très difficile de parler de recherche-action ou d'enquête-participation ou d'observation participante sans me référer à des exemples précis puisqu'il est dans la nature même de ces méthodes de partir de situations concrètes et de se mettre au service des acteurs sociaux qui prétendent les modifier. J'ai eu récemment l'occasion de le faire à propos de la publication d'un fichier d'associations de défense du cadre de vie et je reprendrai cet exemple ici *.

Comme on l'a vérifié souvent, sitôt que les associations se multiplient dans un secteur de la vie sociale, on assiste à la publication de listes ou inventaires de tels groupes : ce fût, par exemple, le cas dans le travail social ou dans le loisir ou encore dans l'éducation populaire. De tels inventaires comprennent généralement une description sommaire des associations recensées, quelques indications sur les résultats déjà obtenus et les buts à long terme, ainsi que des informations sur le nombre des membres et, parfois, leur provenance sociale. Enfin, pour que ces inventaires soient utiles aux praticiens, il comportent toujours les adresses et les titres de leurs publications éventuelles.

Je laisserai de côté ici la question de l'utilité pratique de ces inventaires, s'ils servent vraiment à établir des contacts entre les animateurs des différents groupes recensés et s'ils permettent d'accroître leur efficacité. De même, je ne me poserai pas la question (trop rarement posée, d'ailleurs) des objectifs poursuivis par ceux qui dressent les listes, de leurs motivations en terme de notoriété et de pouvoir (l'inven-

taire pouvant conduire à la fédéralisation des groupes recensés et donc à des positions de pouvoir pour les fédérateurs).

Je me limiterai plutôt à essayer de montrer qu'en face de ce matériel — listes, fichiers, inventaires, etc. — le point de vue du praticien et celui du sociologue sont opposés, qu'ils ne se posent pas les mêmes questions et que, par conséquent, l'espoir d'une réconciliation entre recherche et action, observation et participation est fortement mise en doute. Mais je dois dire que je conserve tout de même quelques doutes sur cette mise en doute, et cela d'autant plus que, dans le passé, je me suis senti attiré par la recherche-action¹.

Je commencerai par une question de méthode, à savoir : quelle est la valeur des informations de ces inventaires de groupes pour un traitement scientifique ? Les fiches concernant chaque groupe sont, en effet, la plupart du temps rédigées par les animateurs eux-mêmes et l'on comprend que leur souci ne soit pas de fournir du matériel d'étude aux sociologues mais, bien plutôt, de propagandiser leur action, de la faire connaître et de se faire connaître (en tant qu'incarnant la part de pouvoir social reconnue à leur groupe ; je reviens à ce point plus bas), de susciter des contacts avec d'autres initiatives et de renforcer ainsi cet aspect du pouvoir dont on parle trop peu, c'est-à-dire la renommée, la réputation.

Poser ainsi la question suggère, bien évidemment une autre approche : pour moi, la méthode scientifique exige un certain détachement, une distance, et je ne peux être d'accord avec le principe

selon lequel « c'est l'usager qui agit, c'est encore lui qui est le mieux placé pour juger son action ». Qu'il soit le mieux placé pour présenter son action, d'accord, mais pas pour la juger, dans le sens de l'évaluer, de la placer en comparaison avec d'autres expériences, bref de l'étudier.

Évidemment, une telle attitude a des conséquences assez graves car elle vise à dire que, pour le sociologue, les inventaires ou fichiers d'associations ne sont qu'un matériel secondaire, c'est-à-dire un ensemble d'information collectée dans un but autre que celui de son investigation mais qu'il traitera de façon à ce qu'il puisse lui servir. Sitôt qu'il s'agira d'aller plus loin que des tabulations globales, les fichiers ou inventaires ne serviront plus que de bottins, c'est-à-dire de recueils d'adresses où les enquêteurs devront se rendre pour procéder à leur étude. Tout ceci ne signifie d'ailleurs pas que les bottins en question ne sont pas de très grande valeur. Celle-ci est même inestimable².

Mais cela m'amène à la question que le sociologue doit être appelé à se poser à partir d'un tel matériel, question qui est, je crois, totalement indépendante de la pratique sociale et dont la réponse est sans utilité immédiate pour les praticiens (on peut, sans aucun doute, le déplorer, mais n'est-ce pas la confusion, chez de si nombreux sociologues, entre leur pratique professionnelle et leur souci d'engagement social qui, au vu des résultats, est déplorable?).

Donc, la question que les fichiers et inventaires amènent à poser est, pour moi, celle de la recherche des invariants structurels et des constantes de fonctionnement dans toutes ces initiatives, expériences et associations. En d'autres termes, chercher à établir des typologies et, progressivement, à mettre à jour les mécanismes de changement social dont chacune de ces initiatives et expériences est à la fois l'instrument et le metteur en oeuvre.

De ce point de vue de la recherche d'un fil conducteur ou d'un thème central ou d'un invariant qui donnerait une unité à toutes les expériences reportées dans les inventaires, je vois trois pistes :

1. Je n'hésiterais pas à choquer un peu en formulant sous forme de question brutale ce que je subodore comme une piste féconde de recherche : *qui sont les nouveaux missionnaires ?* Car n'est-on pas en présence, dans notre fin de siècle soi-disant dé-

christianisé, d'une sorte de revival du missionnarisme du siècle dernier ? On est, en effet, frappé du constant recours que les animateurs eux-mêmes font au vocabulaire laïcisé de la conversion religieuse : les mots « prise de conscience », « sensibilisation », « amener à... », pour ne pas parler d'« animer » (=donner une âme) sans compter enfin les mots qui rappellent que les missionnaires suivaient toujours de près les militaires, comme « mobiliser », et « entraîner »... Quant aux objectifs que ces mots évoquent, correspondants modernes des paradis de jadis, ils s'appellent la « vraie démocratie », l'autogestion, la convivialité, bref une société de retour à la « nature », fraternelle, plus juste, de « rencontre », de « dialogue », etc.

Le fait d'indiquer ces mots entre guillemets ne signifie par que je me moque d'eux. Je veux tout simplement prendre une distance afin de m'interroger sur le où les catégories sociales qui les emploient et savoir ainsi ce qui motive ces nouveaux missionnaires, animateurs, leaders. Les recherches sur les associations nous permettent de faire l'hypothèse qu'il s'agit pour la grande part d'éléments issus des nouvelles classes moyennes salariées, d'ascension sociale récente, aux niveaux de culture et d'aspirations supérieures par rapport aux possibilités d'influence (= au pouvoir) que la société leur offre³. L'enseignement, les carrières para-médicales et sociales semblent être les pépinières d'animateurs (en France, la fonction publique, dont relève la majorité des effectifs de ces catégories socio-professionnelles est d'autant plus susceptible de devenir un vivier d'animateurs pour des expériences hors de leur travail qu'ils se savent sans prise pour réformer leur cadre de vie). À l'extrême et en exagérant un peu, j'irais jusqu'à faire l'hypothèse que les expériences de participation retracées dans les fichiers et inventaires témoignent de la vitalité du monde enseignant, soumis à la double rigidité de l'administration et de ses appareils syndicaux, et qui doit utiliser des initiatives extérieures à son cadre, l'école, pour poursuivre son ascension sociale (le retour au vocabulaire « salvateur » n'étant que la mesure de la perception de leur déprivation).

2. Une deuxième piste de recherche s'inscrit en faux contre l'affirmation que les expériences d'animation sont « porteuses d'une expression populaire » et pourrait se formuler dans la question sui-

vante : *qui sont les suiveurs* (c'est-à-dire ceux qui écoutent et suivent les nouveaux missionnaires?). Quand il est parfois possible de connaître le nombre d'usagers touchés ou de personnes contactées par les groupes, ce qu'on aperçoit est de nature à renforcer l'hypothèse faite ici, à savoir que ces groupes, expériences et initiatives n'ont qu'un nombre infime de suiveurs, que leur pénétration dans la population est extrêmement faible. Nous savons déjà que c'est, par ailleurs, le cas des mouvements anti-nucléaires, des mouvements féministes, sans même parler du cas de l'autogestion, dont la popularité ne dépasse pas quelques cercles d'intellectuels et de militants syndicaux.

La question sur la taille et la portée des expériences novatrices est généralement sous-estimée et, on le comprend aisément, masquée par les animateurs des groupes, qui préfèrent évoquer le rôle créateur de l'utopie. On comprend aussi que l'auto-dissimulation soit fonctionnelle pour les animateurs et que la lucidité sur la portée de leur action (et de leurs troupes) serait décourageante. Mais il ne doit pas en aller de même de la recherche sur ces questions, recherche qui doit partir, au contraire, du constat de la remarquable stabilité sociale et politique de nos sociétés post-industrielles et de la satisfaction des majorités des populations. C'est là, assurément, un constat douloureux à faire pour les espoirants dans un changement social radical. Mais il me semble indispensable pour le chercheur qui essaie de déchiffrer les mécanismes du changement.

3. *Cette stabilité satisfaite du corps social* doit, je pense, servir de point de départ pour l'analyse du mécanisme de changement que représente la séquence indignation — participation spontanée — émergence de leaders — formalisation des revendications — création d'une association — pression sur les pouvoirs publics — institutionnalisation du groupe et « notabilisation » des leaders ou animateurs. Une telle séquence évolutive a été mise en lumière pour les associations, en particulier au sujet du passage de la démocratie spontanée et directe à la démocratie déléguée, puis à la concentration oligarchique du pouvoir. Ce qu'il faut montrer ici, c'est que le mécanisme d'institutionnalisation (de « récupération » comme on dit depuis 1968) peut être considéré comme un indicateur du fonctionnement de la démocratie politique dans un pays : plus la

récupération est rapide plus la démocratie se porte bien, et plus les institutions spécifiquement chargées de la prise en charge des besoins nouveaux exprimés par les associations et les expériences novatrices font bien ce pourquoi elles sont faites. Ces institutions spécifiques de transmission des besoins et des sensibilités nouvelles sont les partis politiques et les grandes organisations (sociales, syndicales, civiques, etc.) qui ont accès au pouvoir législatif.

Que les animateurs ou leaders d'expériences nouvelles s'indignent de ce mécanisme ne doit nous retenir que dans la mesure où il ne fonctionne plus comme il était censé fonctionner dans la démocratie parlementaire, c'est-à-dire avec son corollaire, qui est le système des récompenses en termes de promotion sociale (notabilisation) des éléments dynamiques révélés par le mécanisme de transmission des nouveaux besoins. Et la caractéristique de l'État technocratique est précisément que c'est aujourd'hui l'administration qui devance, prévient et dépossède les groupes novateurs de leurs revendications, s'en inspire mais récompense de moins en moins bien : les postes, qui sont la récompense habituelle pour les éléments dynamiques dans la version technocratique du mécanisme de changement, se sont faits rares depuis quelques années ; l'augmentation relative des associations de changement au cours de cette période, ainsi que leur plus grande pugnacité, sont directement à lier à la détérioration que la crise a fait subir au système des récompenses.

À première vue ce schéma semble mieux rendre compte de l'évolution des groupes novateurs et d'alternatives de changement que de celle des groupes de préservation, de revitalisation ou de conservation qui, en matière urbaine, constituent le gros des associations recensées dans les fichiers et inventaires. De tels groupes de préservation et de conservation des cadres de vie se constituent, en effet, contre les initiatives des pouvoirs et l'on comprend que le mécanisme de récupération, né dans une période où les pouvoirs publics initiaient beaucoup moins le changement qu'ils ne s'y adaptaient, fonctionne plus difficilement aujourd'hui. Par ailleurs, comme on l'a vu, les leaders et animateurs de ces groupes de conservation sont le plus souvent déjà pourvus de postes, notamment dans la fonction publique, qui pourraient constituer la récompense de leur dynamisme. D'où la nécessité d'envisager les nouvelles formes de pouvoir qui viendront récompenser l'ac-

tion des leaders. Ce qui est en jeu est, en effet, un partage de pouvoir et nous devons être attentifs aux façons dont le pouvoir techno-bureaucratique offrira des satisfactions (peut-être symboliques, mais bien réelles) aux éléments dynamiques et les constituera ainsi en une nouvelle catégorie de notables. C'est là tout le sens de la décentralisation et de l'autogestion locale qui sont actuellement consenties pour récupérer les groupes de conservation.

Pour conclure, je voudrais juste dire que cette recherche du pouvoir de la part des leaders et leur récompense en termes de notabilité ne sont pas pour eux des buts explicites mais que c'est à leur insu qu'ils font ainsi leur promotion sociale. J'ajouterais même qu'il faut qu'il en soit ainsi et que les seuls bons leaders, efficaces et dévoués, sont ceux qui sont le plus inconscients des honneurs et des récompenses qui les attendent. En d'autres termes, et c'est l'aspect tragi-comique de tout ce processus d'institutionnalisation, c'est en se battant avec le plus d'acharnement pour la spontanéité, la démocratie directe et les différentes formes d'autogestion, qu'ils ont le plus de chances de voir un jour leurs revendications institutionnalisées dans les mécanismes formels, schématisés et sans surprise du changement dans l'ordre. D'où, forcément, l'impopularité d'une sociologie qui met à jour le mécanisme d'une telle évolution et la nécessité, par laquelle je débute ces commentaires d'une distanciation par rapport aux phénomènes observés et, en corollaire, l'impossibilité d'une réelle observation ou sociologie participantes. Il s'ensuit aussi que le rôle du sociologue ne peut plus être conçu comme celui d'un participant parmi les autres, cherchant à dissimuler sa condition d'étranger au groupe pour se rapprocher des membres afin de mieux les comprendre, s'efforçant, à l'instar du jeune bourgeois qui veut vivre la vie ouvrière en allant travailler en usine, de cacher son statut de touriste à ceux pour qui ce travail est leur

état et qui donc ne pourront jamais y échapper. En face d'une recherche-action et d'une sociologie participante qui s'efforce de nier ou de contourner ces ambiguïtés, pourquoi ne pas délibérément afficher les différences et les distances qu'on sait ne pas pouvoir surmonter⁴? Je sais bien que cela ne résoudra pas tous les problèmes et qu'il en surgira même de nouveaux... car si la sociologie participative ne réussissait souvent pas à faire la bonne sociologie à cause de son besoin militant de manifester sa sympathie, il n'est finalement pas tellement plus certain que le recul et la distance permettront de comprendre et de bien expliquer.

Et comme toujours quand on n'en sait rien, on peut s'en tirer en écrivant : à suivre...

Albert Meister
Centre d'Études des mouvements sociaux
École des Hautes études
en sciences sociales
Paris

NOTES :

¹ Voir en particulier *La participation pour le développement*, Paris, Éditions ouvrières, 1977, troisième partie : « La recherche pour le développement participationniste ».

² C'est en particulier le cas de l'inventaire qui est à l'origine de cet article.

³ On pourra se reporter à *Vers une sociologie des associations*, Paris, Éditions ouvrières, 1972, 220 p. et à *La participation dans les associations*, même éditeur, 1974, 276 p. Ces deux livres forment un ensemble avec celui déjà cité plus haut, note 1.

⁴ D'où l'intérêt pour une méthode nouvelle comme celle de l'intervention sociologique.